

Mise à jour Majeure

Février 2018



Elite 9.1 répond aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données requise par l'Administration Fiscale (BOI TVA DECLA 30.10.30.20160803 en Application du 3.bis du I de l'article 286 du CGI

Les utilisateurs des anciennes versions sont donc tenus d'utiliser exclusivement cette version ainsi que les versions ultérieures et d'abandonner définitivement l'usage des versions antérieures.

Rappel :

- **Condition d'inaltérabilité**
Le logiciel de comptabilité ou de gestion ou le système de caisse doit enregistrer toutes les données d'origine relatives aux règlements. Si des corrections sont apportées à des opérations de règlement, que ce soit au moyen du logiciel ou système lui-même ou d'un dispositif externe au logiciel ou système, ces corrections (modifications ou annulations) s'effectuent par des opérations de « plus » et de « moins » et non par modification directe des données d'origine enregistrées. Ces opérations de correction donnent également lieu à un enregistrement.
- **Condition de sécurisation**
Le logiciel de comptabilité ou de gestion ou le système de caisse doit sécuriser les données d'origine, les données de modifications enregistrées et les données permettant la production des pièces justificatives émises.
- **Condition de conservation**
Le logiciel de comptabilité ou de gestion ou le système de caisse qui enregistre les données de règlement doit prévoir une clôture. Cette clôture doit intervenir à l'issue d'une période au minimum annuelle (ou par exercice lorsque l'exercice n'est pas calé sur l'année civile). Les systèmes de caisse doivent, de plus, prévoir obligatoirement une clôture journalière et une clôture mensuelle.
- **Condition d'archivage**
Le logiciel de comptabilité ou de gestion ou le système de caisse doit permettre d'archiver les données enregistrées selon une périodicité choisie, au maximum annuelle ou par exercice. La procédure d'archivage a pour objet de figer les données et de donner date certaine aux documents archivés.

En conséquence, la version 9.1 d'ELITE propose le fonctionnement suivant :

- **Facturation**

La facturation peut s'effectuer en mode « Temporaire ». Les factures (ou avoirs) sont calculées et modifiables, mais elles ne sont pas numérotées et leur affichage, impression ou transmission s'effectue avec une mention « En cours de rédaction » en travers du document. Cela permet à l'utilisateur de vérifier sa facturation avant de la valider. La validation définitive s'effectue individuellement dans la consultation de facture ou généralement pour une période sur le journal des factures. Les factures validées peuvent alors être imprimées et transmises mais ne peuvent plus être modifiées ou supprimées.

Sur le journal des factures, les factures validées sont identifiées par leur numéro et par un drapeau vert dans la colonne de droite.

Le transfert comptable valide obligatoirement les factures

- **Enregistrement des règlements**

L'enregistrement des règlements s'effectue également en mode temporaire. Chaque règlement peut être validé individuellement. Le transfert comptable ou la remise en banque valide automatiquement chaque règlement concerné

- **Clôtures**

La clôture des données est obligatoire périodiquement. Nous recommandons une clôture mensuelle. Mais une clôture au moins annuelle doit être effectuée. Un message averti l'utilisateur s'il dépasse ce délai. Le menu « Outils » vous permet d'effectuer cette clôture qui fait basculer avec un drapeau rouge les règlements et les factures.

- **Sauvegarde**

La fonction Outils/Clôture permet également de créer une sauvegarde de clôture. Les données sont alors exportées dans le sous dossier \archive d'Elite au format XML, puis compressées au format ZIP. L'utilisateur doit alors copier ces données vers un support externe (clef, disque, ou tout autre système) qui devra être utilisable 6 ans. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la lisibilité des données.

Cela ne dispense pas l'utilisateur de faire ses sauvegardes habituelles de la base de données à des fins de sécurité.